BORT-LES-ORGUES

BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES

Numéro 2

EDITORIAL

Je remercie les Bortoises et Bortois qui le 17 mars ont renouvelé leur confiance et donné une large majorité à l'équipe municipale.

Je vous assure de notre dévouement et de notre disponibilité pour gérer au mieux la commune et répondre à vos attentes tout en privilégiant l'intérêt général.

L'esprit de concertation et de dialogue est fondamental si l'on veut réussir ensemble pour notre ville.

SOMMAIRE

Pages 2 à 5	LE CONSEIL MUNICIPAL
Pages 6 et 7	BUDGET PRIMITIF 2002
Pages 8 et 9	LA VIE DE LA COMMUNE
Pages 10 et 11	INFORMATIONS LOCALES
Pages 12 et 13	VIE ASSOCIATIVE
Page 14	LA PAGE DE L'OPPOSITION
Page 15	ÉTAT CIVIL

Nous regrettons que les élus de l'opposition n'aient pas souhaité participer à certaines commissions, notamment : tourisme, vie associative, développement économique, affaires sociales, C.C.A.S., éducation et culture, caisse des écoles.

Le premier travail de l'équipe a été de définir les nouvelles orientations pour le budget 2002.

Les choix budgétaires ont permis de dégager des priorités :

Maîtriser les finances de la Commune

- En veillant aux dépenses de fonctionnement pour un meilleur autofinancement afin de financer les dépenses d'investissement
- En limitant le recours à l'emprunt
- En maintenant les taux d'imposition

Agir pour l'amélioration du cadre de vie

- En élaborant un programme de voirie cohérent, coordonnant travaux d'assainissement, réfection de chaussées et trottoirs et enfouissement de lignes
- En répondant aux demandes des habitants avec la création d'équipements de proximité.

Agir pour le renforcement de la cohésion sociale

- En faveur des enfants avec un programme annuel d'entretien et d'équipement dans les établissements scolaires
- En donnant de nouveaux moyens au C.C.A.S. : La subvention communale est portée de 129 582,00€ à 153 973,50€.

Agir pour le milieu associatif

- En mettant à disposition des locaux communaux et sportifs plus fonctionnels grâce à des travaux d'entretien et de réhabilitation.

Conscients, qu'il reste beaucoup à faire, nous pensons que ces orientations sont un juste équilibre entre une volonté de renouveau et la prise en compte des demandes des Bortois.

Le Maire, Mme Nathalie DELCOUDERC-JUILLARD

JUILLET 2002

LE CONSEIL MUNICIPAL

PRÉSENTATION DE LA NOUVELLE ÉQUIPE

Madame le MAIRE : Nathalie DELCOUDERC-JUILLARD

LES ADJOINTS

M. Michel DUFOUR
Mme Claudette MOUREU
M. Eric CHEMINADE
M. Dominique GUILLAUME
Mme Annie GONZALEZ
M. Pascal MARIDAT
M. Daniel BERTHOULOUX
M. Hubert BARATAUD

LES CONSEILLERS

Mme DOLLY DEVEZE
M. André BERCHE
M. François DE LA VEGA
Mme Claveline CHIRIER
Mme Odile LECHAT
Mme Martine JACQ
Melle Josette MAISONNEUVE
M. Alain BENOIT
M. Jean Michel TAUDIN
Mle ELLA RAGAIN
M. Serge TRAINS
Melle Isabelle PUYRAIMOND
Melle Frédérique JONQUIERES
M. René BRUN
Mme Geneviève WEERMEER
M. Alain MARTINEZ
Mme Andrée GASNE
M. MICHEL TANTY

PERMANENCE DES ADJOINTS

M. Eric CHEMINADE : lundi *de 10h à 12h*
M. Pascal MARIDAT : mardi *de 10h à 12h*
Mme Claudette MOUREU : mercredi *de 9h à 11h30*
M. Daniel BERTHOULOUX : jeudi *de 10h à 12h*
M. Michel DUFOUR : vendredi *de 9h à 12h*
M. Dominique GUILLAUME : vendredi *de 14h à 16h*
Mme Annie GONZALEZ : samedi *de 9h30 à11h30*
M. Hubert BARATAUD : samedi *de 9h30 à11h30*

Madame le MAIRE reçoit sur rendez-vous :
le mardi après-midi et le jeudi matin.

MAIRIE DE BORT-LES-ORGUES
33, PLACE DU 19 Octobre - 19110 BORT LES ORGUES
Tél.: 05 55 46 17 60 - Fax : 05 55 46 17 65
Site Internet : www.bort-les-orgues.com
E. Mail : mairie-bort-les-orgues@wanadoo.fr

Le Secrétariat de la Mairie de BORT-LES-ORGUES est ouvert du lundi au vendredi :
le matin de 8 h 30 à 12 h 00 - l'après-midi de 13 h 30 à 17 h 30

LES SECTEURS D'ACTIVITÉS

SECTEURS D'ACTIVITÉS	RESPONSABLES
1 - Finances & Budgets *Commissions des Finances :* Mme JUILLARD , M. DUFOUR, Mme MOUREU, M. CHEMINADE, M. GUILLAUME, Mme GONZALEZ, M. MARIDAT, M. BERTHOULOUX, M. BRUN, M. TANTY.	M. BARATAUD
Commissions d'ouverture des plis : Titulaires : M. DUFOUR, M. GUILLAUME, M. CHEMINADE, Mme MOUREU, M. BRUN Suppléants : M. MARIDAT, M. BERTHOULOUX, Mme GONZALEZ, M. BARATAUD, M. MARTINEZ	Présidente Mme JUILLARD
2 - Affaires sanitaires & Sociales *Commission des Problèmes sanitaires et sociaux :* Mme JUILLARD, Mme GONZALEZ, Mme LECHAT, M. BERTHOULOUX, Mme DEVEZE, M. TAUDIN, Mlle PUYRAIMOND. (Pas de candidat présenté par l'opposition)	Mme MOUREU
3 - Développement Economique *Commission Emploi/Industrie-Commerce/Artisanat :* M. MARIDAT, M. DUFOUR, M. DE LA VEGA, M. BENOIT, Mlle RAGAIN, Mme JUILLARD, M. BARATAUD. (Pas de candidat présenté par l'opposition) *Commission Foires et Marchés :* M. CHEMINADE, M. MARIDAT, M. BENOIT, M. BERCHE (Pas de candidat présenté par l'opposition)	M. CHEMINADE
4 - Vie Quotidienne - Environnement *Commission Vie de quartiers - Espaces verts - Environnement :* Mlle JONQUIERES, Mme CHIRIER, Mme DEVEZE, Mme LECHAT, M. TRAINS, Mme JUILLARD, Mme MAISONNEUVE, Mme GASNE *Commission Bâtiments Communaux :* M. DUFOUR, M. CHEMINADE, M. GUILLAUME, Mme JUILLARD, Mme MAISONNEUVE, M. TRAINS, Mme CHIRIER, M. MARTINEZ	Mme GONZALEZ
5 - Développement Touristique Commission Tourisme et animation : Mme JUILLARD, Mme DEVEZE, M. DE LA VEGA, M. GUILLAUME, M. CHEMINADE, M. DUFOUR, Mlle JONQUIERES. (Pas de candidat présenté par l'opposition)	M. MARIDAT
6 - Education & Culture *Commission Enseignement primaire et maternel :* Mme GONZALEZ, Mme MOUREU, Mme JACQ, Mlle JONQUIERES, Mme JUILLARD, Mlle PUYRAIMOND. (Pas de candidat présenté par l'opposition) *Commission Locaux scolaires :* Mme GONZALEZ, Mme MOUREU, Mme JACQ, Mlle JONQUIERES, Mme JUILLARD, Mlle PUYRAIMOND. (Pas de candidat présenté par l'opposition) *Commission Manifestations Culturelles et Jumelage :* Mme GONZALEZ, Mme MOUREU, Mme JACQ, Mlle JONQUIERES, Mme JUILLARD, Mlle PUYRAIMOND (Pas de candidat présenté par l'opposition)	M. BERTHOULOUX
7 - Jeunesse - Sports & Loisirs *Commission Activités Sportives :* M. DE LA VEGA, M. BARATAUD, M. TAUDIN, M. CHEMINADE, Mme JACQ, M. MARIDAT, Mme JUILLARD, M. TANTY *Commission Locaux Sportifs :* M. DE LA VEGA, Mr. BARATAUD, M. TAUDIN, M. CHEMINADE, Mme JACQ, M. MARIDAT, Mme JUILLARD, M. TANTY *Commission Vie Associative :* M. DE LA VEGA, M. BARATAUD, M. TAUDIN, M. CHEMINADE, Mme JACQ, M. MARIDAT, Mme JUILLARD. (Pas de candidat présenté par l'opposition)	M. GUILLAUME
8 - Equipement - Urbanisme/Armature Urbaine/Habitat *Commission Voirie :* M. DE LA VEGA, M. TRAINS, M. MARIDAT, M. BENOIT, M. BERCHE, Mme JUILLARD, M. BARATAUD, M. MARTINEZ *Commission Urbanisme :* M. DE LA VEGA, M. TRAINS, M. MARIDAT, M. BENOIT, M. BERCHE, Mme JUILLARD, M. BARATAUD, M. MARTINEZ	M. DUFOUR

LE CONSEIL MUNICIPAL

ETABLISSEMENTS PUBLICS COMMUNAUX

• Centre Communal d'Action Social :
Présidente : Mme DELCOUDERC-JUILLARD Nathalie
Vice Présidente : Mme MOUREU Claudette
Membres élus : M. TAUDIN Jean Michel,
Mme GONZALEZ Annie,
M. BERTHOULOUX Daniel
Membres nommés :
Docteur JOURNIAC Jean, représentant les personnes retraitées ;
Mme RIGAUDIE Simone, représentant le Secours Populaire ;
Mme JOUVE Renée, représentante de l'U.D.A.F. de la Corrèze ;
M. HEURTAUX Marcel, représentant des personnes handicapées.
(Pas de candidat présenté par l'opposition).

• Caisse des Ecoles
Maire Président de droit : Mme JUILLARD Nathalie
4 représentants : Mme MOUREU Claudette,
Mme GONZALEZ Annie,
M. BERTHOULOUX Daniel,
Mlle PUYRAIMOND Isabelle
(Pas de candidat présenté par l'opposition)

AUTRES ETABLISSEMENTS PUBLICS

• Commission Administrative Hôpital Local :
Le Maire et 2 Membres : Mme JUILLARD, Mme LECHAT, Mme MOUREU

• Conseil d'Etablissement Maison de Retraite :
1 Représentant : Mme MOUREU

• Conseil d'Administration L.E.P. de BORT :
3 Membres : M. BERTHOULOUX, Mlle PUYRAIMOND, Mme MOUREU

• Conseil d'Administration du Collège Marmontel :
2 Membres : Mlle JONQUIERES, M. GUILLAUME

• Centres Educatifs du Limousin :
Conseil d'Administration : Maire membre de droit : Mme JUILLARD
Membres de l'Association : Mme JUILLARD, M. DUFOUR, Mme MOUREU

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

• TOURISME :
Membres titulaires : M. VEDRINE, M. PIPEREAU, M. FABRE, M. MARIDAT, M. GUILLAUME, M. DUFOUR
Membres suppléants : M. VIALLE, M. RIBES, M. VERGNE, Mme GONZALEZ, M. BARATAUD, M. BERTHOULOUX

• ENVIRONNEMENT :
Membres titulaires : M. AIME, M. PIPEREAU, M. FABRE, M. MARIDAT, M. GUILLAUME, Mme JUILLARD
Membres suppléants : M. VIALLE, M. RIBES, M. TARTAIRE, Mme GONZALEZ, Mlle RAGAIN, M. BERTHOULOUX

• DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE :
M. VEDRINE, M. AIME, M. FABRE, M. CHEMINADE, M. DUFOUR, M. PLET, M. TARTAIRE, M. VERGNE, M. BARATAUD, Mme JUILLARD, Mme MOUREU, Mlle RAGAIN

• COMMISSION DES FINANCES :
M. VIALLEIX, Mme JUILLARD, M. PIPEREAU, M. DUFOUR, M. VERGNE, M. AIME

• S.I.S.T.O.M. (Syndicat Intercommunal de Stockage des Ordures Ménagères) :
M. PIPEREAU, M. AIME, M. FABRE, M. DUFOUR, M. MARIDAT, M. CHEMINADE, M. VEDRINE, M. VIALLEIX, Mme JUILLARD

LE CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNAUTE DE COMMUNES (SUITE)

- **Communauté de Communes : BORT-LANOBRE-BEAULIEU**

Président de la Communauté de Communes : M. VIALLEIX Jean Jacques

5 Délégués titulaires : Mme JUILLARD Nathalie, M. CHEMINADE Eric, M. DUFOUR Michel, M. MARIDAT Pascal, M. GUILLAUME Dominique

5 Délégués suppléants : Mme GONZALEZ Annie, Mme MOUREU Claudette, M. BERTHOULOUX Daniel, Mlle RAGAIN Ella, M. BARATAUD Hubert

ORGANISMES DE COOPERATION INTERCOMMUNALE :

- **Syndicat Mixte d'Aménagement touristique du Lac de BORT :**

2 Représentants : Mme JUILLARD, M. MARIDAT

- **Syndicat Intercommunal pour la promotion de l'Enseignement Musical :**

2 Représentants : M. BERTHOULOUX, Mme DEVEZE

- **Syndicat du Parc des Volcans :**

1 Délégué : Mlle RAGAIN

- **Syndicat VAL-BORT :**

3 Délégués titulaires : M. MARIDAT, M. BARATAUD, M. DE LA VEGA

1 Délégué suppléant : M. BENOIT

- **Syndicat Intercommunal du Parc Industriel de Verchalles :**

2 Délégués : M. DUFOUR, Mme JUILLARD

- **Syndicat Intercommunal des Transports de la Rive Gauche de la Dordogne :**

2 Délégués titulaires : Melle RAGAIN, M. DE LA VEGA

- **Association Gorges de la Haute-Dordogne :**

2 Délégués titulaires : M. MARIDAT, M. CHEMINADE

- **Fédération des Syndicats d'Électrification des communes de la Corrèze :**

2 Délégués titulaires : M. BENOIT, M. BARATAUD

2 Délégués suppléants : M. TRAINS, M. DUFOUR

AUTRES DELEGATIONS :

- **Association le 7e Art :**

Le Maire et 4 Membres : Mme JUILLARD, Mlle PUYRAIMOND, Mlle JONQUIERES, Mlle RAGAIN, M. MARIDAT

- **Office de Tourisme du Pays de BORT ARTENSE :**

1 Délégué titulaire : Mme JUILLARD

1 Délégué suppléant : M. MARIDAT

- **Sapeurs Pompiers :**

5 Membres : M. MARIDAT, M. GUILLAUME, M. ANDRIEUX, M. SOUBRANNE, M. MARTINEZ

- **Prévention Routière :**

1 Membre : M. DE LA VEGA

- **Révision Liste Chambre d'Agriculture :**

1 Membre : M. MARIDAT

- **Révision Listes Tribunal et Chambre de Commerce :**

3 Membres : M. CHEMINADE, M. BENOIT, Mlle RAGAIN

- **Révision Liste Tribunaux Paritaires Baux Ruraux :**

1 Membre : M. MARIDAT

- **Révision Liste Chambre des Métiers :**

4 Membres : M. CHEMINADE, Mlle RAGAIN, M. BENOIT, M. DUFOUR

- **Association «Utilisateurs Logiciels ODYSSEE» :**

1 Elu : M. BARATAUD

1 Employé communal : M. JEANSONNIE

INDEMNITÉS DU MAIRE ET DES ADJOINTS

Le 4 avril 2002, le Conseil Municipal, réuni en séance, a voté les indemnités de fonction brutes allouées à Mme le Maire et ses adjoints conformément à la réglementation en cours. Ces indemnités seront mensuelles et sont déterminées comme suit :

- Maire : **1 554,55 € brut/mois**
(maximum 1 959,16 € brut/mois)
soit 1 342,37 € net/mois

- Adjoints : **482,68 € brut/mois**
(maximum 783,66 € brut/mois)
soit 435,13 € net/mois

BUDGET PRIMITIF 2002

MAINTIEN DES TAUX D'IMPOSITION

Taxe d'Habitation	6,08%	Foncier Non Bâti	68,97%
Foncier Bâti	18,03%	Taxe Professionnelle	17,69%

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dépenses	Propositions 2002		%
Achats & variation de stock	333 500,00 €	(2 187 616,50 F)	10,21
Services extérieurs	260 000,00 €	(1 705 488,20 F)	7,96
Autres services extérieurs	68 680,00 €	(450 511,30 F)	2,10
Impôts & Taxes	95 450,00 €	(626 110,95 F)	2,92
Charges de personnel	982 530,00 €	(6 444 974,30 F)	30,08
Autres charges de gestion courante	615 881,00 €	(4 039 914,50 F)	18,86
Charges financières	232 300,00 €	(1 523 788,10 F)	7,11
Charges exceptionnelles	-		0
Autofinancement	667 659,00 €	(4 379 555,90 F)	20,44
Dépenses imprévues	10 000,00 €	(65 595,70 F)	0,31
TOTAUX	**3 266 000,00 €**	**(21 423 555,00 F)**	**100**

Recettes	Propositions 2002		%
Produits des Services du Domaine	34 710,00 €	(227 682,67 F)	1,06
Impôts et Taxes	1 676 526,00 €	(10 997 289,00 F)	51,33
Dotations-Subventions-Participations	1 432 175,00 €	(9 394 452,10 F)	43,85
Autres produits de gestion courante	82 140,00 €	(538 803,00 F)	2,52
Atténuation de charges	39 459,00 €	(258 834,00 F)	1,21
Produits exceptionnels	300,00 €	(1 967,87 F)	0,01
Transfert de Charges	690,00 €	(4 526,10 F)	0,02
TOTAUX	**3 266 000,00 €**	**(21 423 555,00 F)**	**100**

BUDGET PRIMITIF 2002

SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses	Montant
Remboursement emprunts & dettes	
- capital des emprunts	460 249,00 € (3 019 035,50 F)
- dépôts cautionnement	275,00 € (1 803,90 F)
- intérêts courus non échus	15 959,00 € (104 684,17 F)
Immobilisations corporelles	
- Acquisition de matériel pour services techniques	74 000,00 € (485 408,20 F)
- Matériel informatique école Jules Ferry	6 100,00 € (40 013,40 F)
- Sport : acquisition d'un panier de basket	800,00 € (5 247,70 F)
- Espaces verts : acquisition de jeux pour enfants	3 000,00 € (19 678,71 F)
- Enfouissement réseaux aériens Rue Ledru Rollin (Electriques et téléphoniques)	19 310,00 € (126 665,30 F)
Immobilisations en cours	
- Cimetière : mur de soutènement	94 100,00 € (617 255,50 F)
- Hall Municipal mise en conformité (installations électriques)	116 500,00 € (764 189,90 F)
- Ecole Jean Jaurès : Réfection des menuiseries extérieures	48 682,00 € (319 333,00 F)
- Ecole maternelle : Réfection des sols des salles de cours	6 600,00 € (43 293,00 F)
- Tourisme : Beausoleil-réfection d'un bloc sanitaire Tourlourou : Bornes-coffret WC public Barrage	9 400,00 € (61 660,00 F)
- Eclairage public 2002-changement de coffrets	8 000,00 € (52 476,60 F)
- Aménagement d'espaces verts	3 100,00 € (20 334,70 F)
- Sport : Eclairage du terrain de Verninières	10 000,00 € (65 595,70 F)
- Travaux divers de voirie	26 925,00 € (176 616,40 F)
TOTAUX	**903 000,00 € (5 923 291,70 F)**

Recettes	Montant
Dotations-Fonds divers-Réserves	
- Fonds de compensation de la TVA	94 571,00 € (620 345,10 F)
Subventions d'investissement et participation	77 784,00 € (510 229,60 F)
Emprunts et dettes assimilées	
- Dépôts et cautionnements reçus	275,00 € (1 803,90 F)
- Dettes envers locataires acquéreurs créances PLASTIC-OMNIUM, SUMATIC	42 687,00 € (280 008,36 F)
- Intérêts courus non échus	20 024,00 € (131 348,80 F)
Amortissement des immobilisations	45 707,00 € (299 818,30 F)
Virement de la Section de Fonctionnement	621 952,00 € (4 079 737,60 F)
TOTAUX	**903 000,00 € (5 923 291,70 F)**

LA VIE DE LA COMMUNE

VOIRIE - ÉCLAIRAGE PUBLIC

VOIRIE

Les travaux programmés en 2001 et début 2002 ont quasiment été réalisés.

Reste en cours de finition :

- Le mur de la Dienne : Reprise chaussée
- Le mur de soutènement rue Pierre et Marie CURIE rambarde et reprise chaussée
- Fronton d'entraînement TENNIS
- La rue LEDRU ROLLIN, après la reprise des branchements d'eau, sera, nous espérons, réalisée courant septembre ou octobre.

Des blocages au niveau de l'obtention des subventions ne nous ont pas permis sa réfection avant l'été comme nous le souhaitions.

Pour le 4e trimestre 2002 ou début 2003, est prévue la réalisation d'une nouvelle tranche de trottoirs et la réfection d'une ou plusieurs rues, suivant possibilités de subventions.

- L'étude des aménagements voirie au lotissement du Ruisseau Perdu (réfection de la chaussée goudronnage du chemin de la Lisière) a été confiée à la D.D.E.. Ces travaux programmés en concertation avec le Conseil Général (réalisation du carrefour de MADIC) devraient pouvoir être effectués en 2003.
- Le chemin de CHAUMEIL devrait être entièrement refait en 2003, si nous obtenons le subventionnement de la 2° tranche (voirie rurale).
- Après la mise en place du schéma d'assainissement nous avons lancé la procédure pour le raccordement des riverains (rive gauche) concernant les avenues de la Gare et Gambetta.
- Nous avons demandé au bureau d'étude, en charge du schéma, une priorité d'audit, et de propositions pour le C.A.T. La Saule.

PLAN D'AMENAGEMENT DE BOURG : (P.A.B.)

Nous avions déposé un P.A.B. auprès du département et de l'Etat.
L'Etat a retenu notre projet et financera l'aménagement des anciens bains douches et du Champ de Foire.

ECLAIRAGE PUBLIC

Les travaux programmés en 2001 sont terminés.

Il est prévu pour 2002 :

- Le remplacement de plusieurs coffrets de commande d'éclairage public, car actuellement la plupart sont détériorés et ne répondent plus aux normes de sécurité.
- L'éclairage du stade de Verninières, pour des entraînement en nocturne.
- Continuation du changement des éclairages défectueux, et pose de lampes supplémentaires, si justifiée.

TRAVAUX

BATIMENT COMMUNAUX

Les travaux de réfection de la toiture de l'église ont débuté en avril et devraient se terminer fin juillet.
Coût de la restructuration 37 523.31 Euros T.T.C. (246.136,80 FRS T.T.C.)

GAZ DE VILLE

Passage au gaz de ville de certains bâtiments communaux :
Ecole maternelle, Ecole Jules Ferry, Ecole Jean Jaures, Mairie et Centre Culturel Roger Guillard

ENVIRONNEMENT

FLEURISSEMENT

Après avoir enterré les bulbes et mis en place les plans des printanières pensées, jacinthes, tulipes, myosotis... ont resplendi dans les massifs et jardinières de la ville dés les premiers rayons de soleil de fin d'hiver. Belle réussite ! Bravo !

S.I.S.T.O.M. SYNDICAT INTERCOMMUNALE DE STOCKAGE DES ORDURES MÉNAGÈRES

Mme le Maire, Présidente du S.I.S.T.O.M., a mis en place une commission au sein du Syndicat en vue de la création et de l'exploitation prochaine d'une déchetterie dont le lieu d'implantation n'a pas encore été définitivement choisi. Elle a constituée comme suit :

- *3 membres des communes adhérentes :*

M. CROQUET (Sarroux) – M. LUCAS (Saint-Victour) – M. MORNAC (Saint Pierre)

- *3 membres de la Communauté de Communes Bort-Lanobre-Beaulieu :*

M. VIALLEIX – M. DUFOUR – M. FABRE

- *6 membres de la Communauté de Communes Sumène-Artense :*

M. MAIGRET – M. DEMOND – M. SABATIER – M. BORNET – M. BRIANT – M. CHEVALEYRE

- *les membres du Bureau du Syndicat :*

Mme JUILLARD – M. FORESTIER – M. GERVAIS

ESPACES VERTS

- La Plantade : Le chemin de promenade, sur le site de l'ancien canal prend forme. Suite au débroussaillage, 4 bancs et 3 corbeilles de propreté ont été installés.

De plus, le C.A.T. de la Saule interviendra 3 fois (mai-juin-août) sur la totalité du quartier pour l'entretien printanier et estival.

- Le Ruisseau Perdu : Le quartier possède maintenant 3 bancs et devrait être doté de jardinières dès le début de l'été.

UNE CENTENAIRE A BORT

Mme BESSE Angèle veuve PICARD, née à CHATELET EN BRIE (Seine et Marne), a eu 100 ans le 30 avril 2002. Elle a reçu ce jour là de nombreuses visites. Madame le Maire et plusieurs membres du Centre Communal d'Action Sociale sont allés la féliciter, lui offrir des fleurs et lui souhaiter de vivre encore de nombreuses années à son domicile.

INFORMATIONS LOCALES

PISCINE MUNICIPALE SAISON 2002

Mois de juillet/août :

- **Fermeture** : dimanche après-midi et lundi matin, le 31 août 2002
- **Ouverture** :
lundi après midi de 15h00 à 19h00
et le dimanche matin de 9h30 à 13h00
- **Les autres jours** : 10h00 à 12h15 et 15h00 à 19h00

Il sera organisé deux matinées portes-ouvertes les dimanches 14 juillet et 4 août.

Les tarifs

Adultes	2,15 €
Militaires et enfants *jusqu'à 16 ans,*	
Membres de comité d'entreprises	1,50 €
Groupes encadrés	1,00 €
Tarif spécial pour les abonnements (carnets de 10 tickets)	
Adultes	1,65 €
Enfants jusqu'à 16 ans	1,00 €

MAISON DE L'ENFANT-CENTRE DE LOISIRS : ETE 2002

Nouvelle organisation en juillet permettant :

- Ouverture de la Halte-garderie les mardis, vendredis de 13 h 30 à 18 h 30 et après-midi récréatives de la crèche le jeudi. (Tél. : 05 55 96 06 54)
- Un plus grand choix d'activités pour les 7-12 ans : utilisation des installations sportives et des salles municipales.

JUILLET - 1er juillet au 3 août	AOUT - 5 au 30 août
3-6 ans **Lieu d'accueil : Centre Loisirs de la Plantade** **Activités** : manuelles, artistiques, culinaires sur un thème, balade nature, jeux collectifs d'extérieur jeux d'eau avec pataugeoires, sorties piscine, sorties pique-nique à la journée	
7-12 ans **Lieu d'accueil : Ecole Jean-Jaurès** Activités sportives (roller, hockey, base ball, tennis, golf, badminton, vélo, poney, canoe,...) jeux collectifs, jeux à thème, préparation spectacle sorties pique-nique à la journée rencontres (autres centres)	**7-12 ans** **Lieu d'accueil : La Plantade** Activités manuelles, sportives (pétanque, croquet, base ball, vélo, pêche, football,...) jeux collectifs d'extérieur sorties piscine (2 après-midi par semaine) sorties pique-nique à la journée

- Garderie à la Plantade pour tous (3 à 12 ans) de 7 h à 9 h et 17 h à 18 h 30
- Ramassage pour ces enfants (La Plantade-Bort)
- Service repas possible
- Inscription impérative au Centre de Loisirs. Tél. : 05 55 96 88 50 (le matin)

TOUT SAVOIR SUR LES LOGEMENTS FOYERS RESIDENCE DU PRÉ-MONGEAL

Etablissement géré par le Centre Communal d'Action Sociale dont la Présidente est Mme Le Maire, La Vice-présidente Mme MOUREU et la Directrice Mlle GOYER

Conditions d'accueil :

- Retraités valides et semi valides seuls ou en couples dans un logement meublé par eux-mêmes tout en bénéficiant des services communs.
- Etablissements de 50 logements (30 chambres et 20 appartements 2 pièces) desservis par un ascenseur.

Vie quotidienne :

- Entretien du logement à la charge du locataire, possibilité de bénéficier d'une aide ménagère.
- Possibilité d'installation de ligne téléphonique directe et d'appel d'urgence.
- Logements équipés d'une antenne de télévision.
- Installation en cours d'une lingerie.

Restauration :

- Déjeuners pris à la salle à manger par les résidents des chambres et par ceux qui ne désirent pas cuisiner.
- Cuisine familiale, régimes pris en compte.
- Possibilité d'inviter familles ou amis en prévenant à l'avance.

Soins :

- Choix du médecin, infirmière et kinésithérapeute.
- Intervention des services aide-soignante et aide-ménagère.

Animation :

- Intervention d'une animatrice trois après-midi par semaine (promenade, gym douce, jeux de société, sorties).
- Réunion du Club de l'Amitié tous les mercredis.

Autres services :

- Deux livraisons par semaine par un épicier.
- Coiffeur à disposition sur rendez-vous, toutes les trois semaines.
- Animal accepté si pris en charge par le résident.
- Ambiance familiale – Toute liberté d'action : visites, vacances, horaires
- Possibilité d'accueil en hébergement temporaire ; pour quelques mois, l'hiver ou l'été.

Tarifs :

- Redevance locative mensuelle :

chambre (198 €) – appartement (315 €)

Possibilité de bénéficier de l'Allocation Logement.

- Repas par jour :

Petit-déjeuner (1,40 €) – déjeuner (5,90 €)

Dîner (4,80 €)

Pour tous renseignements complémentaires, la Directrice chargée de l'administration est à votre disposition, sur rendez-vous. Téléphone : 05 55 96 72 62

Logements - Foyers

VIE ASSOCIATIVE

RUGBY FEMININ !!!

Désormais aux pieds des Orgues, le rugby n'est plus une affaire d'hommes. Nos jeunes «Souris Bortoises», équipe féminine de rugby conduite par Monsieur Philippe GAUTIER, ont apporté le titre de Championne d'Auvergne 2001/2002 au palmarès de l'Amicale Sportive Bortoise.

Réception en mairie

Après un parcours sans faute avec un mental à toute épreuve et une envie de gagner toujours intacte, nos jeunes Bortoises ont été consacrées en s'imposant lors du tournoi final en terre clermontoise.

Une nouvelle étape du rugby bortois vient d'être franchie. A 2 ans de son 100ème Anniversaire, l'Amicale Sportive Bortoise vient de montrer qu'elle a su s'adapter et évoluer avec le temps et le rugby.

Aujourd'hui ce titre régional donne aux jeunes «rugbywomen» de bonnes chances d'espérer pour les prochaines années.

WEEK-END PETANQUE

Les 18 et 19 mai dernier, la pétanque des Orgues avait la lourde charge d'organiser les championnats départementaux de triplette. Le samedi après midi était consacré aux parties de qualification. Tôt le dimanche matin, les parties reprenaient avec en point de mire le titre de champion de la Corrèze triplettes masculines, féminines, juniors, cadets et minimes. Félicitations à la triplette Bortoise BENARD Jean-Jacques, GATIGNOL Paul, HOJAK Julien, Vice-championne de la Corrèze en junior.

Tout au long de ce week-end, les boules claquèrent autour du stade et les parties, de qualité, attirèrent de nombreux spectateurs. En parallèle, les éliminés du dimanche matin et les boulistes des environs ont pu s'affronter l'après-midi dans un concours convivial, organisé en plus du championnat.

Nous remercions les dirigeants et bénévoles du club pour l'organisation de Championnat, d'autant plus que la semaine suivante ils ont encore été mis à contribution pour organiser le championnat de secteur tête-à-tête.

VOLLEY-BALL

Le lundi 27 mai avait lieu au gymnase municipal route de Champs la finale du traditionnel trophée «Jacques BORIE».

Cette année, s'affrontaient 2 équipes de 4ème division, Seilhac et Terasson. Cette dernière plus motivée et plus affûtée l'emporta en 3 sets.

Le Président du club bortois signala avec émotion ce qu'était l'esprit du trophée «Jacques BORIE» : enthousiasme, amitié, joie de participer et fair-play. Ce sont bien là les valeurs dont le sport a besoin.

VIE ASSOCIATIVE

LA CHORALE CONTRECHANT DES ORGUES ET DE L'ARTENSE

La chorale Contrechant

Depuis mars, la chorale donne des concerts chaque mois : à Saint Dezery, à Bort avec le groupe d'Aix-sur-Vienne, à Liginiac et enfin à Aurillac.

Le point fort de cette période reste et restera le voyage en Allemagne en avril dernier. Une quarantaine de choristes, sous la direction de Daniel BERTHOULOUX, ont pris la direction de XANTEN, ville située sur la rive gauche du Bas-Rhin.

Musique et tourisme ont été au programme de cette semaine inoubliable. La chorale a donné son premier concert en l'église de Borth avec un programme de musique religieuse . La seconde prestation a eu lieu à l'Amploniums-Gymnasium de Rheinberg. Le programme fut entièrement consacré à la musique profane. Ces moments musicaux ont permis la rencontre de deux chorales allemandes et d'un orchestre qui a accompagné les choristes français et interprété, avec brio, quelques morceaux du répertoire français. A chaque occasion, Jean-Pierre BAVUT au clavier, accompagnait les choristes.

COMITE DES FETES UN NOUVEAU BUREAU

Présidente : Mlle JONQUIERES Frédérique

Secrétaire : Mme RIGAUDIE Simone

Secrétaire-adjointe : Mme VELASCO Anne Marie

Trésorier : M. ARNAUD Thomas

Trésorier-Adjoint : M. HEURTAUX Jérôme

PROGRAMME ETE 2002

Vendredi 21 juin :

Fête de la Musique Feu de la St Jean, Bal Musette, Départ et arrivée du Train (Gare, Pl. Marmontel)

Dimanche 14 juillet :

Feu d'artifice + Bal (Laure FORESTIER), Structures gonflables (Hall)

Dimanche 21 juillet : «Montée des Orgues» Course pédestre (Elan Usselois)

Samedi 10 Août : Foire Artisanale place de l'Eglise

Vendredi 16 Août : Nocturne commerciale rue de Paris, animation de rues avec un Orgue de Barbaries

Samedi 17 Août : Bal, soirée à thème (Hall)

Vendredi 30 Août : Bal enfants et adultes (Hall)

Samedi 14 Septembre : Fête de la Ste Croix

Dimanche 15 Septembre : Course cycliste

LA S.P.A. : ROUTE DES 2 EAUX – BORT. TÉL : 05 55 96 70 51

La S.P.A. de Bort les Orgues est en fonction depuis 1993, avec une équipe de bénévoles depuis son ouverture.

Président : Mme ZANETTI Marie Christine

La SPA emploie un contrat emploi solidarité depuis son ouverture (8 ans). Il assure la propreté des box, la nourriture des chiens et l'entretien du site. Actuellement le refuge ne peut recevoir que 9 chiens dont un box fourrière ; pas de chat (absence de structure adaptée).

La S.P.A ne fonctionne qu'avec des dons et des subventions

LA PAGE DE L'OPPOSITION

Chers Bortois et Bortoises,

Vous devez être étonnés de trouver dans cette revue municipale quelques lignes permettant à la minorité de s'exprimer.

Ces pages ne sont pas, comme vous pourriez le penser, dues à la générosité de la majorité en place au Conseil Municipal, mais à une loi du 27 février 2002 relative à la démocratie de proximité et qui, pour les communes de 3500 habitants et plus, donne une place à l'expression de la minorité dans les bulletins d'information municipaux, les modalités d'application étant définies par le règlement intérieur.

Par lettre du 1er avril 2002, nous avons demandé à Madame le Maire de bien vouloir définir les termes du règlement intérieur à ce sujet, il nous a été répondu, de vive voix, que nous aurions la place que nous désirerions dans les revues municipales. Pour ce bulletin, alors que seul un délai de 5 jours nous a été donné, nous avons respecté ces instructions et recevons une lettre de Mme le maire nous annonçant un futur règlement intérieur, appliqué avant d'être voté, "nous invitant à synthétiser notre article " pour le réduire à une page (ce qui explique ces petits caractères).

Nous vous laissons seuls juges de la vision de la démocratie de la majorité en place dans cette affaire.

L'opposition - Son rôle : Depuis le 17 mars 2002, le Conseil Municipal se compose de 22 conseillers de la majorité, et 5 de l'opposition.

Bien entendu, la majorité propose, décide, administre la vie de la cité à travers les votes du Conseil et les décisions relevant du pouvoir du maire.

Notre opposition non systématique, essentiellement basée sur la vigilance et les attentes des électeurs, se montrera, critique, lorsque les projets et les décisions nous paraîtront inadaptés ou inopportuns, consensuelle, dans les cas où ils nous sembleront orientés vers l'amélioration de la vie de nos concitoyens et répondre à leurs attentes. Nos décisions se traduiront par des interventions lors des réunions du Conseil Municipal, et par nos votes.

Vous en serez régulièrement informés dans ce bulletin. Toutes vos questions, vos observations et vos suggestions seront toujours les bienvenues : il vous suffit, pour cela, de contacter l'un des cinq membres de l'opposition dont les noms figurent au bas de cet article.

Depuis les élections municipales qu'avons nous fait ?

Madame le Maire et sa majorité municipale vont très certainement vous parler de leurs projets ou des réalisations de l'année passée, car, tout logiquement, le temps depuis les nouvelles élections, ne permet pas de mettre en œuvre une action constructive, compte tenu, en plus, de la mise en place des commissions municipales.

Nous ne pouvons donc, de ce fait, donner aux 837 électeurs qui ont voté pour nous, un jugement suffisamment étayé des actions de l'équipe en place, mais nous allons essayer de résumer ici, pour vous en informer, ce que nous considérons comme important dans notre participation à l'action municipale depuis le mois de mars et les raisons de notre attitude.

Commissions municipales : Notre rôle, compte tenu de notre faible représentation, ne peut être que celui d'un contrôle de la gestion de la majorité. Aussi nous avons décidé de ne participer qu'aux commissions qui nous paraissent primordiales pour pouvoir informer la population bortoise de l'action de la municipalité. Nous sommes donc présents aux commissions de : Finances - Vie des quartiers / Espaces Verts / Environnement - Urbanisme - Voirie - Bâtiments Communaux - Activités Sportives – Locaux Sportifs - Ouverture des Plis.

Communauté de Communes : Depuis le mois de mars, elle a l'air de vivoter, nous n'avons pas été conviés à y participer. Cette communauté aurait pourtant besoin d'un peu plus de dynamisme que les représentants bortois devraient lui insuffler.

Réunion du Conseil annulée : Nous avons été convoqués à une réunion du Conseil Municipal le 26 avril à 18h30. Quelle n'a pas été notre surprise lorsque Madame le maire nous annonce, sans nous permettre de nous exprimer, que la séance du Conseil Municipal était reportée à une date ultérieure, car, selon elle, «les institutions et les valeurs républicaines ne seront peut-être plus assurées après le résultat des élections présidentielles», appelant les élus à faire barrage au Front National.

Quel rapport peuvent avoir les élections présidentielles avec la gestion de la ville de Bort ? D'autant que nous avions à l'ordre du jour le vote du Budget Primitif, déjà hors des délais habituels. Nous avons écrit à M. le Sous Préfet pour lui faire part de notre désaccord avec une telle attitude et celui-ci nous a répondu en conclusion de sa lettre :

«Dans ces conditions, au cas particulier, Madame le maire aurait du, avant la date de la séance, notifier à l'ensemble des conseillers sa décision de retrait d'autant que le motif invoqué, dont elle est seule juge, était connu depuis le 21 avril, date du premier tour des élections présidentielles».

Nous espérons qu'à l'avenir Madame le maire saura tenir compte de cet avis et avoir un peu plus de considération pour les conseillers.

Budget Primitif : Celui ci nous a été présenté lors de la séance reportée au 17 mai 2002. Après sa présentation et avant le vote nous avons fait une déclaration dont voici, compte tenu du peu de place qui nous est accordé, seulement quelques extraits :

«L'opposition municipale ne votera pas le budget primitif qui nous est proposé aujourd'hui : pas, du fait d'une opposition systématique et stérile, mais tout simplement parce que ce budget nous paraît être anachronique et par trop ultra conservateur».

Le Premier Ministre, Jean-Pierre Raffarin, avant sa nomination , nous a fait le plaisir de venir à Bort lors du vernissage d'une exposition au Château de Val, après avoir fait un tour de ville.

C'est, à notre avis, un budget qui manque totalement de dynamisme, d'audace et d'ambition.

Vous privilégiez le fonctionnement à l'investissement, vous préférez la thésaurisation par l'amélioration de l'autofinancement à la diminution d'impôt, bien que l'augmentation des ressources de presque 200.000 € ne dégage qu'un surplus d'autofinancement largement émoussé par les frais de fonctionnement en forte hausse.

L'an passé vous avez déjà augmenté la cagnotte que vous avaient laissée vos prédécesseurs de quelques 450.000 F en faisant, en quelque sorte, payer au contribuable bortois deux fois la taxe d'enlèvement des ordures ménagères que la communauté de communes avait pris en charge au lieu et place de la ville de Bort.

Bien évidemment cette augmentation d'impôt déguisée est à nouveau reconduite cette année et risque de l'être définitivement.

Nous pensons que vous auriez pu diminuer d'autant la Taxe d'Habitation afin que nous voyions apparaître sur nos avis d'imposition ce que nous avait promis, à grand renfort de publicité, le Ministre de l'Economie et des Finances : une diminution, alors que pour tous les contribuables bortois elle a augmenté de 6 à 7%...

De plus vous venez de récupérer, avec une satisfaction non déguisée, une nouvelle manne de plus de 100.000 € que vous apporte, en grande partie, la fin de l'exonération de Taxe Professionnelle de la Société Le Tanneur et Cie. Vous pouviez donc également faire, grâce à cela, un geste sur la Taxe Foncière...

Ce budget primitif nous paraît, dans son ensemble, ne rien apporter à la population bortoise et est en complet désaccord avec nos propositions auxquelles une partie des électeurs s'est ralliée : c'est pourquoi nous votons contre...»

Instance de Gérontologie : Nous vous informons du départ imminent de l'Instance de la mairie, suite au congé signifié par Madame le Maire.

Elle ira bientôt rejoindre les locaux du C.M.S.D. à la Plantade.

Quand sera mis en place un transport pour les personnes intéressées par ces services ?

Dernière minute : La majorité en place a tant reproché à la précédente son manque de transparence : pourtant une demande de médaille de la Famille Française vient d'être adressée directement par la municipalité à la préfecture, sans aucune concertation avec l'Association Familiale du Canton de Bort-les-Orgues et en particulier avec sa Présidente qui a la responsabilité de l'attribution de ces médailles. Qu'en pensez-vous ?

Voilà, en quelques lignes, **les principaux faits marquants** des deux mois et demi que nous venons de passer au nouveau Conseil Municipal.

Bien sûr d'autres décisions ont été prises, comme les subventions aux associations, auxquelles nous avons adhéré, mais nous sommes obligés d'attendre, le budget supplémentaire par exemple, pour pouvoir donner un avis définitif sur l'action de l'équipe en place.

Cependant, au cours de cette période, au Conseil Municipal, nous n'avons jamais entendu le mot **«Emploi»** ce qui nous navre.

Pour nous les entreprises, les artisans et les commerces existants ont besoin d'une attention toute particulière. Heureusement, qu'avec eux, les gros employeurs (plus de 500 emplois), comme Le Tanneur et Cie, Les Centres Educatifs du Limousin, Zannier et Omnium Plastic venus à Bort grâce à l'action de Jacques Chirac et Jean-Pierre Dupont, sont actuellement, et pour longtemps, nous l'espérons, en bonne santé.

Nous vous souhaitons à tous, Bortois et Bortoises, un bon été, de bonnes vacances et, pour les commerçants et hôteliers, une bonne saison touristique.

Les membres de la minorité du Conseil municipal

René BRUN, Alain MARTINEZ, Geneviève WEERMEER, Michel TANTY et Andrée GASNE

ETAT CIVIL

NAISSANCES

1er Mars 2002 à Ussel :	DEMICHEL Antoine Bernard Christophe
6 Mars 2002 à Mauriac :	WINOCQ Lilou Marie
6 Mars 2002 à Mauriac :	CHABANON Camille Laura
22 Mars 2002 à Brive-la-Gaillarde :	BOISSEUIL Elise Camille Charlotte
10 Avril 2002 à Mauriac :	BEYGNIER Aurélien
30 Avril 2002 à Mauriac :	ANDRIEUX Lucie
2 Mai 2002 à Mauriac :	DAUMARD Thomas Dominique

Félicitations aux parents de la part des élus.

MARIAGES

23 Mars 2002 :	Mlle ULMET Alexandra et M. MARTIN Laurent
1er Juin 2002 :	Mlle SHNEIDER Delphine et M. LEVANG Philippe
1er Juin 2002 :	Mlle PLANEIX Sylvia et M. LAVERNE Mathieu

Les élus leur souhaitent beaucoup de bonheur.

NECROLOGIE

14 Mars 2002 :	JARRIGE Jean Marius
15 Mars 2002 :	MOUSSARD Alfred Jean Maurice Marius
15 Mars 2002 :	GUILLAUME Alice Adrienne veuve AUBERT
19 Mars 2002 :	LUCOT Marguerite Amélie Joséphine veuve CHASTRES
20 Mars 2002 :	VEILLAT Marie Louise veuve ROUSSEL
24 Mars 2002 :	GUILLAUME Jacques Pierre
25 Mars 2002 :	GUITTARD Paulette Jeanne Françoise veuve VERGNE
27 Mars 2002 :	BOURSIER Gaston Louis
30 Mars 2002 :	VAREILLE Marie Jeanne veuve MARTINERIE
1er Avril 2002 :	AURIAC Gaston Claude
1er Avril 2002 :	THOMAS Jackie Denis René
11 Avril 2002 :	PLAZE Marie veuve CHAUSSADE
15 Avril 2002 :	COUDERT Pierre Francis
20 Avril 2002 :	PAPON Irène Georgette veuve MATHIEU
21 Avril 2002 :	CHALAUX Marguerite veuve ESPIEUSSAS
24 Avril 2002 :	LAVAUD Jacques Maurice
27 Avril 2002 :	ROUGERIE François
3 Mai 2002 :	JUILLARD Jean
8 Mai 2002 :	PESCHADOUR Antoine Antonin
12 Mai 2002 :	ROCHE Germaine veuve CHANAL
16 Mai 2002 :	DEMICHEL Jean Nazaire
17 Mai 2002 :	BESSON François Marcel
21 Mai 2002 :	NARD Jean Sylvain
22 Mai 2002 :	BRANDELY Marcel Robert
27 Mai 2002 :	BOUVELOT Marie Thérèse Jeanne
27 Mai 2002 :	CEPPE Henri Raymond
28 Mai 2002 :	MAZOUE Robert Lucien
30 Mai 2002 :	VIDAL jean Jules
30 Mai 2002 :	BONHOMME Germaine Marcelline Adeline

Les élus présentent leurs sincères condoléances aux familles des défunts.

TRAVAUX DE RENOVATION A L'HOPITAL DE BORT LES ORGUES

Les travaux qui ont débuté en avril 2001 ont pour objectif d'améliorer le fonctionnement de l'établissement sans en modifier la capacité d'accueil actuelle (152 lits répartis entre un service de soins et une maison de retraite).

Ces travaux se dérouleront sur une période de 2 ans. Ils consistent dans un premier temps à construire un bâtiment neuf central regroupant sur un même niveau la Maison de Retraite et les soins (achèvement en juin 2002), puis restructuration de l'administration et de la salle à manger et enfin réhabilitation de l'aile sud. Le coût total de l'opération s'élevant à 6 901 833,60 € (soit 45 273 061,00 F).

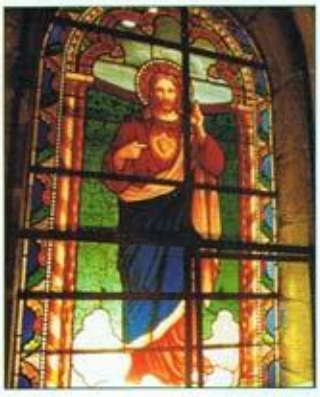

ILLUMINATION DES VITRAUX DU COUVENT :

Depuis l'été dernier les vitraux du couvent sont illuminés chaque soir.
Cet éclairage permet de mettre en valeur notre patrimoine local.

LES ECOLIERS ET L'EURO

Les enfants de la classe CM1 / CM2 de l'école Jean Jaurès ont participé au concours organisé conjointement par les ministère de l'Education Nationale et des Finances pour l'illustration de la première pièce de collection Euro.
Nos jeunes bortois ont gagné le concours.
Ce dessin, chargé de symbolique, est porteur d'un message de paix, de solidarité, valeurs chères aux fondateurs de l'Europe.
Le ministère des Finances a offert un séjour de trois jours à Paris en Décembre 2001. Le ministère de l'Education Nationale a reçu les élèves en Mars 2002 à Paris.
Nous sommes très fiers des lauréats et nous les félicitons.

SITE INTERNET :

Vous pouvez consulter le site Internet de la Mairie de Bort les Orgues à cette adresse :
www.bort-les-orgues.com
Vous y trouverez les informations sur les permanences des différents services sociaux, les associations, loisirs, locaux commerciaux, tourisme ....

RÉDACTION : MAIRIE DE BORT-LES-ORGUES - IMP. CLAUDE GOUET - 19110 BORT